

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 17 - 19 mai 2000

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 7 de l'ordre du
jour

Pour information



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2000/7-A/4

11 avril 2000

ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉ PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 1999— LAOS 5874.00

Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages

Nombre de bénéficiaires 154 450

Durée du projet Trois ans

Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM 4 224 783

Coût total des produits alimentaires 2 766 080

Coût total pour le gouvernement 515 000

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Région Asie et Europe orientale (OAE): Mme J. Cheng-Hopkins tel.: 066513-2209

Coordonnateur de programmes, OAE: R. Egendal tel.: 066513-2551

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2645).



1. La République démocratique populaire lao est l'un des pays les moins développés du monde et l'un des plus pauvres de la région de l'Asie du Sud-Est. Les indicateurs du développement humain sont très médiocres.
2. L'économie repose dans sa quasi totalité sur l'agriculture rurale qui ne permet en général qu'une récolte de riz unique, fortement tributaire de la mousson du sud-est. En temps normal, plus d'un tiers de la totalité des ménages souffrent de l'insuffisance de produits alimentaires; l'accès aux denrées est en outre restreint par l'absence de possibilités d'emplois non agricoles, le manque d'accessibilité des services et des marchés ainsi que l'insuffisance de systèmes d'irrigation. Par ailleurs, la sécheresse et les inondations qui persistent et touchent certaines régions réduisent les actifs et les mécanismes de survie des ménages. Cette situation se traduit par une pression supplémentaire sur les zones forestières, déjà en régression, et sur la disponibilité d'approvisionnements alimentaires de remplacement provenant des produits de la forêt. Diverses enquêtes nutritionnelles ont attiré l'attention sur la fréquence de la malnutrition, tant aiguë (10 pour cent de la population) que chronique (47 pour cent). Le gouvernement dispose de ressources limitées pour répondre à l'insécurité alimentaire qui ne cesse de toucher les ménages.
3. Ce projet, qui fait suite à sept ans ininterrompus de programmes de secours alimentaires d'urgence mis en œuvre pour faire face à la sécheresse et aux inondations, soutiendra les activités destinées à promouvoir la sécurité alimentaire, à atténuer les effets des catastrophes naturelles et à développer l'infrastructure villageoise de six provinces. L'objectif du projet est d'améliorer la sécurité alimentaire des petits ménages vivant dans les zones touchées par des pénuries alimentaires et/ou tributaires de moyens de subsistance non durables en leur permettant de consacrer du temps à des activités de développement.
4. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent projet porte sur les objectifs 3, 4 and 5: permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver; atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature; enfin, permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables.
5. Le projet s'applique aux régions exposées à des déficits alimentaires de quatre à 10 mois entraînant de graves pénuries alimentaires. Les bénéficiaires ciblés seront ceux qui ont le moins accès aux services et ceux qui sont tributaires de moyens de subsistance non durables. Quelque 154 450 bénéficiaires, dans 150 à 200 villages environ, participeront à des projets vivres-contre-travail pendant trois ans. Le projet sera également exécuté dans des régions où des partenaires ont déjà été contactés; l'aide alimentaire complétera les projets intégrés conçus et réalisés par des partenaires (ONG, institutions des Nations Unies et donateurs), dont un grand nombre sont actuellement en cours. Les activités sont celles qui satisfont les critères et les objectifs de ces projets.

